

La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE EN ÉCONOMIE

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1020 - avril 2002 - SOMMAIRE:

• ACTUALITÉ

page 2

Les présidentielles.

JEAN-PIERRE MON

Si les programmes des "sortants" n'ont rien d'original, c'est que la mondialisation libérale ne leur laisse aucune liberté, la comparaison avec l'Allemagne en témoigne.

• ÉDITORIAL

page 3

Il faut choisir... !

MARIE-LOUISE DUBOIN

Il est absurde de critiquer la démission des responsables politiques en continuant d'affirmer que les bienfaits du marché sont irremplaçables.

page 5

Au fil des jours.

L'analyse de l'actualité met en évidence le cynisme avec lequel les conseillers financiers spéculent sur les retombées qu'ils attendent des guerres en préparation pour relancer l'économie.

• TÉMOIGNAGES

page 7

Quelle Europe ?

MARGUERITE LAURENT

La leçon de trois guerres.

Sous-alimentation en Afrique.

MARCEL MAZOYER

Sur la situation du Tiers monde.

page 8

Au salon de l'agriculture.

"Vétérinaires sans frontières" dénonce la différence entre les prix agricoles.

• RÉFLEXION

page 13

Pour une France fédérale.

GEORGE BRISSÉ

Le décalage croissant entre l'optimisme tragique des "sortants" et les préoccupations quotidiennes de leurs électeurs dénonce l'hypercentralisation et la complexité des chicanes administratives.

• ENVIRONNEMENT

page 6

Les États-Unis, encore.

PIERRE DELACROIX

Ce qui est bon pour les États-Unis peut être mauvais pour le monde, quoi qu'en dise un économiste de Yale.

page 11

Stabiliser le climat ?

JACQUES HAMON

À la lumière du rapport récemment établi par les experts on peut craindre que la réalité des dangers ait été trop négligée.

• DÉBATS ET COMBATS

page 8

Globalisons la solidarité.

PASCALE DELILLE

À Québec, un colloque a été consacré à l'échange et aux monnaies parallèles.

page 10

Pauvreté, exclusion et le reste,

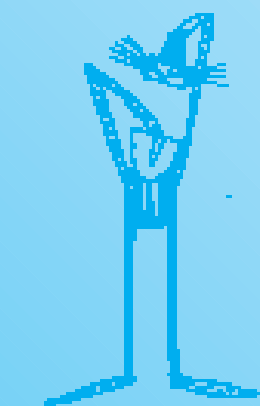
B. DE KERMEL

Preuves à l'appui, il n'existe aucune volonté politique de lutter contre la pauvreté.

page 15

Courrier des lecteurs.

• UN RÉSUMÉ SUCCINCT DE NOS PROPOSITIONS FIGURAIT, EN QUATRE PAGES, DANS NOTRE N° 993.



Les présidentielles

par Jean-Pierre Mon



Selon les sondages, deux Français sur trois ne s'intéressent pas à la campagne électorale. L'abstention pourrait atteindre des records. Cela n'a rien d'étonnant : trois électeurs sur quatre ne voient pas beaucoup de différences entre les projets de Chirac et Jospin. "Supermenteur" nous promet une baisse de 33% des impôts sur 5 ans, tout en augmentant considérablement les effectifs de police, d'infirmières... Plus pragmatique, Jospin nous propose un programme social-démocrate bien timide : création de 900.000 emplois, formation tout au long de la vie et, lui aussi, baisse des impôts, mais plus faible (10%)... Rien de révolutionnaire. C'est bonnet blanc et blanc bonnet, comme on disait il y a 33 ans. L'un et l'autre avaient pourtant délégué des observateurs au forum antimondialisation de Porto Alegre pour se mettre à l'écoute de la "société civile". Un mois plus tard, ils semblent avoir tout oublié. Comment d'ailleurs pourrait-il y avoir des différences sérieuses dans leurs programmes puisqu'au lendemain du sommet européen de Lisbonne en mars 2000, Jacques Chirac, entouré de Lionel Jospin et ses ministres déclarait à l'issue des travaux du Conseil européen : «Il n'y a plus de débat idéologique», pour signifier que tous les gouvernements de l'Union, y compris bien évidemment le gouvernement français, avaient entériné le modèle libéral comme modèle européen. Déclaration qui avait enthousiasmé le *Financial Times*, un expert en matière de libéralisme, qui intitulait son éditorial du lendemain «Un plan d'entreprise pour l'Europe SA»¹. En fait, ces deux candidats, en charge des affaires françaises depuis plusieurs années, n'osent avouer qu'ils ne disposent guère de pouvoirs pour mettre en œuvre leur programme, ligotés qu'ils sont par la mondialisation "libérale" et les décisions de la Commission européenne. On sait en effet que «la construction européenne repose sur deux piliers : l'Acte unique (1986), qui consacre la domination du marché dans le fonctionnement des économies, et le traité de Maastricht qui instaure la primauté absolue de la politique monétaire dans les politiques économiques de la zone euro»². Tout en taisant ces "contraintes" européennes, la droite voudrait faire croire que la France est ringarde, à la traîne des autres pays de l'Union européenne. Il n'en est rien, bien entendu. L'Allemagne, entre autres, est confrontée aux mêmes problèmes. Dans un article³ consacré à son ami le chancelier

Schröder, l'écrivain allemand Günter Grass, nous fait part de ses inquiétudes sur la réalité du pouvoir en Allemagne : «Le chancelier et le Parlement ont-ils encore le loisir de prendre des décisions ? Il nous faut constater – et cela ne concerne pas que l'Allemagne – que depuis les années 1980, sous l'effet du néolibéralisme, des prérogatives essentielles du gouvernement ont été cédées à l'économie. On ne peut pas vraiment parler de décision personnelle du Chancelier quand ce dernier ne peut faire passer une loi au Bundestag sans obtenir au préalable l'agrément de l'industrie. Il y a là une forme de dépendance qui destitue en fait l'instance souveraine : le Parlement. [...] Nous avons tout d'abord besoin d'une réforme de l'enseignement. Les attributions des Länder, chez nous, rendent l'entreprise ardue⁴, mais il faut malgré tout s'y attaquer. Nous avons aussi besoin d'une réforme du système de santé. C'est un domaine, justement, où les différents lobbies imposent leurs vues. Mais ces derniers ne sont pas un substitut à la démocratie. Ils ont même très peu à voir avec elle. [...] L'affirmation selon laquelle Schröder serait plus proche des entrepreneurs que du service public est téméraire. Quand on en vient aux choses sérieuses, comme dans le cadre de l'Alliance pour le travail, ces derniers le laissent en plan. Ils se sont défilés et ils payent maintenant leurs impôts comme ils l'entendent. Ils veulent toujours plus mais ils ne tiennent pas leurs promesses. Les lois fiscales ont été modifiées en leur faveur, mais du côté des emplois, on ne voit rien venir ; et quant à la réduction des heures supplémentaires, il n'en est plus question. Je suggère qu'on réglemente par la loi cette accumulation d'heures supplémentaires et qu'on y fixe une limite»⁵. C'est très exactement ce qu'a fait le gouvernement français avec les 35 heures et ce que la droite veut remettre en question en cas de victoire.

Au fond, le résultat des élections présidentielles en France ne changera pas grand chose à la vie quotidienne de ses citoyens. Il me semble plus important de peser fortement sur les candidats aux législatives pour qu'ils se préoccupent plus sérieusement des affaires européennes, de l'OMC⁶, de l'AGCS⁷, de la politique du FMI et de la Banque mondiale, etc. qui leur sont généralement très étrangères. Il faut aller à leurs réunions électorales, leur demander des explications sur ces sujets et ne pas hésiter à participer aux manifestations de plus en plus massives contre la mondialisation "libérale" dont dépend notre avenir à tous.

1. «A corporate plan for Europe inc.», *Financial Times*, 25-03-2000.

2. «L'euro pour toute politique», *Manière de voir* N° 61, janvier-février 2002.

3. *Le Monde*, 15-03-2002.

4. On notera que c'est sur ce même terrain de la régionalisation de l'enseignement, que la droite française veut entraîner l'éducation nationale.

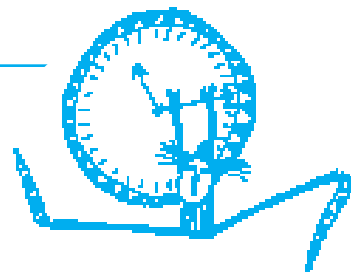
5. Le gouvernement français a pratiquement suivi la même politique et a "bénéficié" de la même ingratitude de la part du patronat. Vous pouvez d'ailleurs vous faire une idée par vous même des "difficultés" des entreprises française, en consultant dans les journaux et magazines les bilans de l'année écoulée : le nombre des pourcentages d'augmentation des bénéfices "à deux chiffres" est édifiant.

6. Voir le numéro spécial de la GR consacré à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) GR N° 992 d'octobre 1999.

7. À propos de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services), voir GR N° 1005, pp.2-3 et GR N°1011, p.6.

Il faut choisir...

par Marie-Louise Duboin



À l'approche des élections présidentielles, la campagne bat son plein, mais... les candidats battent la campagne¹. L'électeur ne pouvant deviner ni quelle politique suivrait J.Chirac parmi toutes celles, contradictoires ou abracadabrantesques, qu'il propose, ni en quoi celle de L.Jospin se situe à gauche, comme il le prétend, il prend conscience que si la querelle des sortants n'est plus que celle de leurs ambitions personnelles, c'est qu'ils ont capitulé devant les mesures imposées par ce qu'on peut appeler la dictature de la finance. La réaction à ce constat d'absence de toute perspective politique, et malgré tous les efforts déployés par les média pour faire croire à un vrai débat, est que les scores des protestataires au premier tour et celui des abstentions et votes nuls au second risquent fort d'être l'expression majoritaire. Et c'est la démocratie qu'on assassine. Comment en est-on arrivé là ? D'où vient cette démission du pouvoir politique, sur quoi s'appuie-t-elle ?



Pour tenter de comprendre, il faut avoir en mémoire un double constat. Le premier est que cet assassinat de la démocratie accompagne le triomphe de l'idéologie libérale, de même que l'accroissement de la pauvreté (alors que les moyens de l'éradiquer existent), que celui de la précarité, des violences, des injustices, des atteintes à l'environnement liées au productivisme, etc. Le second est le principe au nom duquel cette idéologie a imposé le pilotage du monde par les marchés, selon lequel si chacun est libre d'agir en ne suivant que son intérêt personnel, alors la loi universelle du marché, c'est-à-dire celle du libre jeu de l'offre et de la demande, fera automatiquement que tous ces égoïsmes mèneront naturellement au plus grand bonheur général, supprimant la misère par le plein emploi pour tous.

Ceci n'empêche pas les apôtres de cette thèse de se contredire en réclamant toujours plus d'aides aux entreprises pour faire face à la concurrence et toujours plus de répression pour faire face à la montée de la délinquance. Passant sur cette contradiction, il reste cette mise de l'entreprise économique au centre de la prospérité d'un pays, donc la croyance que c'est par le marché que doit passer toute richesse,

c'est-à-dire par la vente de produits ou de services, quels qu'ils soient.

Le drame est que cette façon de voir le fonctionnement de l'économie, donc de la société, est tellement incrusté dans les esprits que l'opinion refuse d'imaginer qu'il puisse en être autrement, alors même que cet "autrement" est devenu non seulement possible, mais vital.

Prenons l'exemple d'un agriculteur : même s'il est conscient des excès de l'industrialisation de l'agriculture, même s'il a senti peser sur lui la pression des banques, celle des marchands d'engrais et celle des acheteurs des grandes surfaces et même s'il n'approuve pas la façon dont sa profession a évolué, il refuse a priori d'être payé pour lui-même, en tant qu'agriculteur qui rend service en exerçant bien un métier apprécié. Ce serait, à ses yeux, lui faire l'injure de le traiter comme un fonctionnaire. Il préfère soit exiger, même avec violence, des mesures pour soutenir les prix, soit s'accommoder des contraintes qui "l'obligent", dit-il, au productivisme.

De même, on pense en général que la paie d'un employé ne peut venir que de son patron et que ce ne peut être que par le marché que celui-ci doit tirer de quoi payer, non seulement ses collaborateurs mais aussi ses fournisseurs, ses actionnaires, ses démarcheurs, ses assureurs, ses banquiers, sans oublier ses impôts pour payer indirectement la police et l'armée afin que l'ordre règne. Cela paraît naturel, alors même que cette organisation n'a commencé qu'il y a environ deux cents ans. Mais cette soumission à une habitude, pourtant discutable, fait de l'entreprise le cœur, l'âme, le grand ordonnateur de la société. La preuve : c'est bien dans cette logique de marché que le produit national est pris pour mesure de la santé d'un pays ; alors qu'en fait, par définition, il mesure celle de ses entreprises, quelle que soit celle de ses habitants !

Et ceci, évidemment, quelle que soit la nature et les retombées des activités de ces entreprises.



Alors ne nous étonnons donc pas si l'activité économique s'est détournée de la production de biens vitaux et sains pour s'orienter vers la fabrication de gadgets ou d'armements. En agriculture il y a longtemps que l'abondance

¹. expression qui, d'après le dictionnaire historique Robert, signifie «divaguer, errer».



Je présente mes excuses aux lecteurs du précédent numéro : j'ai oublié (mais pas à cause des 35 heures !!) de "changer la date" sur la page de couverture, laissant "1018 février" (au lieu de mettre "1019 mars"). Le comble est que l'imprimeur a ajouté à la confusion en choisissant une couleur très proche de celle du mois dernier ! La "metteuse en pages"



a fait tellement baisser les prix du marché que les vrais paysans, ceux qui soignent leurs produits, ne peuvent plus en vivre. Mais tant pis s'il y a en ce beau monde des gens qui ont faim, l'entreprise n'a rien à faire avec des insolubles.

L'avenir est donc dans la création de "nouveaux services" (automatisés, merci les nouvelles technologies !) pour des clients intéressants.

Comme cette console de jeux vidéo nommée Xbox qui, pour le prix de 479 euros (presque 3.150 F !), va enfin permettre aux enfants (de riches) de se distraire ! Vive le marché parce qu'il favorise l'innovation, mais ne cherchons pas à savoir laquelle !

L'avenir est aussi, bien entendu (car ce n'est, hélas, pas nouveau), dans le développement d'armements inédits : le modèle à suivre est celui des États-Unis, ce leader (j'ai failli écrire : ce Führer, en confondant le mot anglais avec le mot allemand) a décidé d'augmenter de 15% son budget militaire, mais cela vaut la peine : il va créer des bombes atomiques géniales : maniables, légères, s'enfonçant avec précision dans le sol, des merveilles d'efficacité pour tuer !

Ceux qui, en songeant à l'aspect social de l'économie, pensent au sort réservé aux chômeurs, disent que l'important, c'est de créer des emplois. Mais peu leur importe pour *quoi* faire s'ils n'envisagent pas de remettre en cause le principe du marché, et ils affirment encore qu'il n'y a pas de sot métier. De ce point de vue, ces nouveaux développements ont de grandes vertus : la conception de la console Xbox a fait "travailler" 2.000 personnes pendant deux ans ! En plus, ils "dynamisent" l'économie : la bagatelle de 190 millions d'euros a été consacrée à son budget publicitaire !

S'il est inadmissible de vouloir imaginer une organisation économique qui subsitue à la course au profit personnel une véritable coopération orientée par les besoins de tous, alors il ne faut pas s'étonner en constatant que toute entreprise n'a plus pour seul objectif que faire du profit, puisqu'il est admis que sans celui-ci rien d'autre ne pourrait se faire. Il est naturel que l'être humain soit soumis "aux lois du marché", puisque c'est d'elles qu'il gagne sa

vie. De même qu'il est logique que le rôle de la politique soit d'assurer la prospérité des entreprises, puisque c'est par elle que doit "forcément" passer celle de tous les citoyens !



C'est cette conviction, cette attitude fermée qui donne le pouvoir aux affairistes, et qui, évidemment, l'enlève du même coup aux responsables politiques.

Il est donc complètement absurde de reprocher à ces derniers d'être soumis aux directives du marché. C'est qu'ils sont persuadés, *eux aussi*, que la prospérité d'un pays passe par celle de ses entreprises ! Quand, il y a seulement trois jours, nos candidats "principaux", qui parlaient au nom de la France au Sommet européen de Barcelone, ont accepté l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, ils ont agi dans l'intention d'aider l'entreprise EDF à conquérir des marchés en Europe, l'accord des autres pays exigeant évidemment cette réciprocité. De même qu'on va ouvrir tous les services publics au privé pour en faire des entreprises rentables qui augmenteront notre produit national... Vive le développement, vive les créations d'emplois, vive la croissance, tout le reste n'est que littérature !

Alors à quoi bon disserter sur tous ces thèmes de campagne électorale que sont précarité, insécurité, délinquances, dégradation de l'environnement, comportements égoïstes, avidité qui pousse jusqu'à la marchandisation du vivant, etc, etc.? Ce sont des effets. Ils dureront autant que leur cause profonde. Or celle-ci se trouve dans le principe du marché libéral dont le mot d'ordre est "laisser faire, laisser passer". Et parce qu'il s'oppose, par essence, à toute réglementation, il est inutile d'imaginer de nouvelles lois, celles qui existent déjà ne sont pas appliquées. Il en sera ainsi tant qu'on exaltera l'esprit de rivalité, tant que cette foire du chacun pour soi sera soutenue, même inconsciemment, par tous ceux qui considèrent comme une utopie à jamais irréalisable l'idée que l'économie puisse résulter d'une *association à but non lucratif*, dont l'objectif serait tout simplement de mettre en commun les richesses produites en commun.

Il faut choisir parce qu'on ne peut pas à la fois défendre le principe du marché et son contraire, qui est la solidarité.

« Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis elle est considérée comme ayant toujours été une évidence. »

Arthur Schopenhauer.

par Jean-Pierre Mon



L'IMPORTANT...

...C'est le commerce ! Denis Jeambar, président-directeur de l'Express, est choqué par les mesures unilatérales que vient de prendre G.W. Bush pour mettre la sidérurgie américaine à l'abri de la concurrence internationale¹. «C'est un déni de droit. Dans cette affaire Washington s'est, tranquillement, assis sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce, déclenchant le courroux légitime de l'Europe et du reste du monde». Suivent quelques vérités bien senties : «Le libéralisme que les États-Unis entendent faire régner sur la planète s'arrête à leurs frontières. Le coup est d'autant plus tordu que Bush agit aussi par électoralisme, dans la perspective du scrutin législatif de novembre prochain. Pour un vote d'acier, il se moque de ses alliés. [...] Quand leurs intérêts sont en jeu, les Américains ne se gênent jamais pour "abolir" leurs concurrents. Comme le prédisait le général de Gaulle, c'est ainsi qu'ils finiront par se faire détester de tout le monde». Par contre, la menace de guerre, éventuellement nucléaire, que fait peser l'administration Bush sur la planète ne semble absolument pas avoir impressionné l'éditorialiste de l'Express. C'est pourtant beaucoup plus dangereux que les pertes que pourraient subir les sidérurgistes du reste du monde. Mais il est vrai que lorsque le capitalisme va mal, le recours à la guerre est devenu le remède favori.

VIVE LA GUERRE !

Les analystes de la banque d'affaires Merrill Lynch spéculent déjà sur une guerre contre l'Irak². Dans leur dernière note de conjoncture, à la question : «Si l'Irak est le prochain pays sur la liste, que va-t-il se passer pour l'industrie de la défense ?» ils répondent sans états d'âme : «Une campagne militaire en 2002 et 2003 contre le régime de Saddam Hussein devrait profiter aux actions des sociétés qui fabriquent des munitions». Ces braves analystes ont même étudié plusieurs scénarios d'attaque qui présentent des effets plus ou moins "positifs" (!!!) pour diverses sociétés d'armement. «Tous les scénarios ne sont pas tous aussi favorables pour l'ensemble des valeurs» concluent-

ils. Autrement dit, choisissez bien les actions d'armement que vous allez acheter ! Pour cela, dans un premier temps, misez sur une guerre aérienne et privilégiez les valeurs des fabricants de missiles et de munitions, comme Alliant Techsystems, Raytheon et L-3 Communications. Les choses sont plus délicates en ce qui concerne le démarrage des opérations au sol : «Cette phase serait décisive pour Alliant Techsystems et General Dynamics parce qu'ils fournissent des munitions pour les tanks et les hélicoptères d'attaque». Mais, «même si les forces irakiennes sont affaiblies par rapport à 1991», une dérive de la guerre reste possible : «On ne peut exclure des réactions non conventionnelles (!!!) de l'Irak, comme les bombardements chimiques ou biologiques de ses voisins [...] Il y aurait dans ce cas un besoin supplémentaire de fonds pour aider les victimes d'armes de destruction massive, ce qui pourrait enlever des ressources au ministère de la défense». Je tiens personnellement à rassurer les analystes de Merrill Lynch : dans ce dernier cas, le gouvernement américain ferait appel à la générosité du peuple américain pour venir au secours des victimes des pays alliés et le ministère de la défense continuerait à disposer de tous ses moyens (qui sont très grands et à rallonge) pour la guerre ! A-t-on jamais vu une guerre s'arrêter faute d'argent ? Enfin, autre scénario envisagé, l'implication de l'Iran ou de la Russie dans le conflit entraînerait «des pertes plus élevées pour les avions et les véhicules américains» et, dans ce cas, les constructeurs d'avions militaires et civils Boeing et Lockheed seraient les principaux bénéficiaires de l'extension du conflit. Par contre «il pourrait y avoir des effets négatifs pour l'aviation commerciale si le trafic aérien était de nouveau touché par les craintes d'attaques terroristes». Ah misère ! On ne peut pas gagner à tous les coups sur tous les tableaux !

L'EUROPE ET LE SHÉRIF

C'est en gros l'histoire³ que nous conte haineusement l'ancien directeur de la CIA, James Woolsey. Ce fidèle ami de G.W. Bush ne supporte pas que l'on ne soit pas d'accord avec la politique

guerrière des États-Unis : pour avoir osé considérer comme «simpliste» l'expression «axe du mal» employée par Bush pour désigner l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord,... ou pour avoir déclaré que les États-Unis traitaient les Européens comme des «satellites» ou encore pour avoir parlé d'«absolutisme» et d'«accélération unilatérale» à propos de l'approche antiterroriste de Bush, les ministres des affaires étrangères français et allemand et le commissaire européen pour les relations extérieures sont accusés de «persister dans une vision du monde hargneuse et délibérément aveugle à la réalité dont le ressort central est que tout ce qui suscite une certitude ou un enthousiasme de l'Amérique est, au mieux hautement suspect». Généralisant avec le même simplisme que son maître, il ajoute que cette opinion est celle de nombreuses élites européennes, à l'exception voyante de Tony Blair et de quelques autres fidèles (Berlusconi, sans doute ?). Et là, ne se contenant plus, il laisse éclater sa hargne et sa haine : «Cette attitude découle largement de leur choix de mener la belle vie, de maintenir des services sociaux généreux, de prendre de longues vacances et de laisser les États-Unis porter le fardeau principal consistant à préserver la paix dans le monde». À croire qu'il est jaloux... Woolsey nous raconte ensuite, à sa façon, l'histoire du shérif du film le train sifflera trois fois, qui, selon lui, «s'efforçait vraiment d'être multilatéral». Et il conclut méchamment : «Rentrez chez vous vous occuper de vos gosses, Européens. Et puis faites vos prières pour que, lorsque tout sera fini, nous ne rendions pas notre étoile en la laissant tomber dans la poussière». Si en plus des dieux des trois religions révélées, il faut maintenant prier les États-Unis, où allons nous ?

1. L'Express, 14/22-3-2002.
2. Le Monde, 13-2-2002.
3. La Tribune, 5-3-2002.

Nos lecteurs connaissent le souci de Jean-Claude Pichot pour tout ce qui touche à la dégradation de notre environnement. C'est ce qui l'a amené à retenir pour nous ce qui suit d'un article de réflexion de P. Delacroix, pilote du Réseau Énergie Climat, publié dans France Nature Environnement, *Info énergie*, en février 2002 :

Les États-Unis, encore

par Pierre Delacroix

L'analyse de Hervé Kempf intitulée *Ce qui est bon pour les États-Unis l'est-il pour le monde ?* qui a été publiée par *Le Monde* du 8 janvier, aurait mérité d'être bien plus visible. Pour Kempf, les six mois écoulés montrent que les actuels dirigeants américains ne se posent même plus cette question. Le mode de vie américain n'a pas à être discuté, voire corrigé, parce qu'il est juste, et les termes de la croissance - en particulier celle de la consommation énergétique - resteront inchangés. Le reste du monde n'a qu'à l'accepter ! Et s'il ne l'accepte pas, d'évidence, on le lui fera accepter de force - comme pour les OGM ou pour l'hormone de lactation. Si le propos sonne si fort, c'est parce que chacun d'entre nous en ressent profondément la réalité, au vu de ce qui se déroule sous nos yeux sur la planète (et pas seulement depuis le 11 septembre).

Plus encore, comme l'écrit avec humour une *Amie de la Terre* de l'Essonne, l'Amérique offre «un accueil chaleureux à l'effet de serre» ! Et de citer les propos du Dr Mendelsohn, économiste à l'Université Yale : «... Le résultat final est que, selon toute probabilité, les bénéfices économiques du réchauffement climatique l'emporteront légèrement

sur les coûts en Amérique. L'hypothèse la plus probable, qui envisage un réchauffement de 2°C et une élévation du niveau des océans de 30 cm au cours du siècle, laisse attendre un bénéfice annuel net de 20 milliards de \$. Bien sûr, il n'est pas possible de chiffrer en dollars certains effets du réchauffement climatique, comme la disparition d'espèces ou la souffrance des gens qui sont délocalisés. La

plupart des Américains préféreraient probablement que le climat ne soit pas modifié », et le Dr Mendelsohn les comprend : «S'il était possible à bon marché d'éviter le réchauffement, j'opterais pour un climat stable», affirme-t-il, «mais ce ne serait pas bon marché... Il me semble que ce serait un très mauvais investissement. Je préférerais consacrer cet argent à des programmes à mener tout de suite pour faire baisser la pollution, pour améliorer la santé publique et pour établir des zones dédiées à la conservation de la biodiversité. Nous en tirerions des bénéfices plus élevés, et nous n'aurions pas à attendre 100 ans pour les obtenir».

Encore une fois, la plupart des bénéfices se situent dans le Nord, alors que les fermiers des tropiques seront amenés à souffrir. «C'est clairement injuste», reconnaît le Dr Mendelsohn. «Les perdants sont les pays tropicaux pauvres, et pas les pays industrialisés riches qui sont responsables de la plus grande partie de la pollution. Même s'il ne vaut pas la peine d'essayer de stopper ce réchauffement du climat, je crois que nous avons la responsabilité de rendre justice aux pays tropicaux. Nous devrions dès maintenant être en train de les aider à se développer économiquement. Plus ils seront développés, mieux ils pourront s'adapter».

Il nous semble que le propos se passe de commentaires, pour saisir à la fois la perversité de la démarche consistant à appuyer la décision politique sur la seule référence du marché et le cynisme des élites américaines qui en acceptent le principe.

Heureusement, d'autres forces sont en marche, en Amérique comme ailleurs. Des gouverneurs des États du nord-est des États-Unis et des dirigeants de provinces canadiennes de l'Est ont signé récemment un Plan commun d'action contre le changement climatique (*Les Echos*, ce même 8 janvier). «Il s'agit d'un geste politique majeur», écrit un expert américain, «et l'administration fédérale ne pourra plus se contenter d'ignorer la problématique du changement climatique». Pour notre part, nous voulons aussi mettre nos espoirs dans la résistance au cynisme, qui s'exprimera en cette année 2002, de la Conférence de Porto Alegre à celle de Johannesburg en septembre sur le Développement Durable.

Non, les jeux ne sont pas faits, Monsieur Bush !



L'Europe ? Mais laquelle ?

par Marguerite Laurent

Une réflexion entendue hier m'a bien fait réfléchir. Elle venait de la part d'un jeune commerçant ambulancier, parfaitement équipé, en accord avec les normes sanitaires, mais (alors qu'il est sûrement lourdement endetté) dont le gagne-pain est menacé d'une part à cause de la désertification de nos régions pauvres, d'autre part à cause de la concurrence déloyale (cet adjectif ne serait-il qu'un euphémisme ?) des grandes surfaces, enfin par l'ouverture déréglementée des frontières, l'OMC auquel il n'a nul accès, bref, par l'ultra-libéralisme échevelé. Cet homme intelligent, normal, m'a dit, révolté : «*Il ne fallait pas faire l'Europe !*».

A-t-il raison ?

J'ai 84 ans. Mon père, démobilisé en février 1919, est rentré, six mois après ma naissance, horrifié mais aussi éclairé sur les causes profondes des

guerres. Il avait eu le temps d'y réfléchir au fond des tranchées quand la mort frappait à côté de lui. Conscient de leur monstrosité, ses convictions sociales et politiques en ont été inébranlablement orientées. Mon parrain, dont je fus la joie, le réconfort après qu'il eut "fait" Verdun, Douaumont et le Chemin des Dames (en tant qu'agent de liaison... à cheval), me permit, par ses récits, de me former une personnalité avec pour étoile : la paix du monde, la paix entre les hommes. Enfin une tante, passionnée d'histoire, m'avait parlé de la "Guerre de 70" vécue par son père et racontée par un vieillard voisin qui y avait laissé un œil... Moi-même, à 21 ans, je sortais de l'École Normale quand éclata la deuxième guerre mondiale au cours de laquelle, ensuite, j'ai donné des leçons à des enfants israéliens qui fuyaient, avec leurs

parents, la persécution... Ravensbrück, Tréblinka.

Trois guerres en 70 ans !!! Trois guerres qui ont opposé, à mort, des voisins. Trois guerres où chaque combattant en tuant, avec sa baïonnette au canon, aurait pu faire sienne l'admirable parole de l'Allemand, lue dans "À l'Ouest, rien de nouveau": «*Et pourtant... tu es un homme comme moi !*».

J'en conclus que si, il fallait tenter de faire l'Europe ! ...Mais quelle Europe ? Pas cette Europe ultra-libérale qui ne profite qu'à une poignée de capitalistes prosternés devant le Veau d'Or, car ce capitalisme ultra-libéral ne peut aboutir qu'à la guerre armée et à ces horreurs.

Mais comment faire comprendre cela, à la veille d'élections importantes, à une génération qui n'a pas mon expérience ?

Le document qui suit nous a été transmis par Paul Vincent et résume une conférence du Pr. Marcel MAZOYER, de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, qui fut élève de René Dumont (lequel soutint jadis J. Duboin). Il a été publié par SOS Sahel, une ONG qui s'active à creuser des puits au Sahel, y édifier des mini-barrages, y mettre en place des systèmes d'irrigation et développer des cultures maraîchères pour les populations locales.

Sous-alimentation et pauvreté paysanne : la nécessaire adaptation des politiques agricoles

Le monde compte 1,3 milliard de paysans. 500 millions d'entre eux pratiquent encore une agriculture manuelle sans aucun encadrement technique. Ils ne sont que 30 millions à pratiquer l'agriculture industrielle la plus poussée. Un paysan pratiquant l'agriculture manuelle ne peut exploiter seul plus d'un hectare, sur lequel il récoltera en moyenne 10 quintaux de céréales (pas plus qu'il y a un siècle).

À l'autre extrémité, des producteurs céréaliers pratiquant l'agriculture intensive peuvent cultiver individuellement 200 hectares et obtenir des rendements de 100 quintaux, c'est-à-dire que leur productivité atteint 2.000 fois celle du paysan précédent.

En dépit de cette importante population agricole, et des résultats miraculeux de cer-

tains, la faim toucherait encore 800 millions à un milliard d'individus dont les ressources sont inférieures à 2 \$ par jour. L'amélioration de la productivité et de la production globale ont permis une baisse (du point de vue du consommateur) ou une chute (du point de vue des producteurs) des prix agricoles. En francs constants, le prix du blé a été divisé par 6 en 50 ans. Et la tendance a été la même pour les autres céréales et produits d'exportation des pays du Sud : café, cacao, etc.

Chez nous, cette situation a divisé par 10, en un siècle, le nombre des exploitations agricoles et libéré un excédent de main-d'œuvre qui a pu participer à la croissance industrielle.

Mais non contents de se défendre contre la concurrence des pays dont la main-d'œuvre est bon marché, les pays les plus

évolués vont faire concurrence chez eux à l'agriculture locale. C'est ainsi qu'à Dakar, le riz importé est moins cher que le riz domestique. N'ayant pas les moyens d'améliorer leur productivité, les paysans émigrent vers les villes où ils sont un facteur de baisse généralisée des salaires et de déstabilisation.

Pour éviter une paupérisation de l'économie à l'échelle mondiale, il faut mettre en place des marchés régionaux afin de rééquilibrer les prix agricoles et protéger les États des importations à prix trop faibles.

Pour permettre la survie des paysans les plus pauvres, il faut une réelle solidarité internationale, une recomposition foncière, et des efforts de recherche de productivité dont ils puissent bénéficier.

au Salon de l'Agriculture

Au stand de Vétérinaires Sans Frontières, dans un éditorial de son président Fabrice Lainé, on lit ceci : « *Un éleveur de volailles béninois m'expliquait qu'il avait bien du mal à vivre de son élevage en produisant du poulet à 11 FF le kg, car le marché de Cotonou était inondé de volailles européennes congelées à 8 FF le kg. C'est ainsi que la Politique Agricole Commune et les subventions européennes à l'exportation viennent souvent fragiliser les élevages des pays en développement.* »

Dans un bulletin publié par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Jean-François Minster, PDG d'IFREMER, écrit de son côté : « *Malgré un effort de pêche qui ne décline pas, voire augmente, l'état des captures est en diminution à l'échelle mondiale : le merlu et la morue sont plus menacés aujourd'hui qu'il y a une vingtaine d'années; pour d'autres espèces, comme le thon rouge en Méditerranée, la situation est telle qu'il faut appliquer un principe de précaution afin de préserver l'avenir.* »

Paul Vincent.

Peut-on souhaiter plus louable projet que celui de répondre à la mondialisation des règles commerciales par celle de la solidarité ? Ce sont des efforts dans cette direction qui ont fait l'objet, à Québec, des *Rencontres Internationales sur la globalisation de la solidarité*. Nous résumons le compte-rendu que Pascale Delille nous a envoyé de l'atelier intitulé "Monnaies et systèmes d'échanges alternatifs" qu'elle y a animé :

Globalisons la solidarité

La quinzaine de personnes réunies par cet atelier ont d'abord décrit des expériences de systèmes d'échanges locaux ou de monnaies alternatives¹. D'abord le *système Barter*, expérimenté dans une galerie marchande de Marseille et qui est inspiré de la banque WIR², il s'agit d'échanges de biens et de services entre entreprises dans une logique libérale. Puis la *Banca Etica*, en Italie, qui en se faisant rémunérer à environ 2%, organise un placement qualifié de social en ce sens que les épargnants, qui peuvent choisir la société à laquelle ils prêtent leur argent, acceptent que l'intérêt de ce placement ne leur soit versé non pas en argent mais en bons convertibles auprès de l'entreprise qui a bénéficié du prêt. Il existe également en Italie une centaine de *banques du temps*, qui organisent des échanges comptabilisés non en argent mais en temps, et des *groupes d'achats solidaires* (GAS) qui font la promotion du commerce local.

La discussion porta ensuite sur le projet français d'une *monnaie électronique solidaire* (SOL) et, plus largement, sur les *monnaies affectées* (destinées à certains achats prédéfinis) qui pourraient être utilisées par les pouvoirs publics, ce qui leur redonnerait un moyen d'action à une époque où les États ont renoncé à leur pouvoir sur la monnaie légale de leurs pays. Des mutuelles et des banques coopératives étudient actuellement la faisabilité de ces monnaies. La carte à puce développée par Michael Linton, le créateur du premier LETS³ à Vancouver en 1982 (qui donna naissance aux SEL, systèmes d'échanges locaux en France) est expérimentée au Japon.

TROIS EXPÉRIENCES

La rencontre se poursuit par la présentation de trois expériences locales :

En Argentine, les groupes de troc ("Nodos" = nœuds ou "clubs") concernent plus d'un million de personnes qui ont effectué en 1999 des échanges estimés à plus de 500 millions de dollars au total. Ces clubs, organisés en deux grands réseaux centralisés, sont constitués d'une centaine de personnes en général (mais ce nombre peut dépasser mille), issues, au début, de la classe moyenne (qui s'est muée en une classe de nouveaux pauvres) et qui se rencontrent une fois par jour ou par semaine. Le principe du système des "nodos" est le suivant : au départ, un club émet un certain volume de monnaie "alternative" et la répartit équitablement entre ses membres, qui s'en servent pour faire des échanges entre eux. Si ces échanges se multiplient au point que les membres estiment qu'ils ont besoin de plus de monnaie, ils votent une augmentation, par exemple de 10 unités par membre. Un contrôle attentif de cette inflation s'est avéré nécessaire, afin d'éviter que l'unité monétaire se trouve dévaluée. Les pouvoirs publics, en particulier la ville de Buenos Aires, ont accepté d'appuyer ce système à condition que sa monnaie ne soit pas convertible en monnaie légale. Mais on s'est aperçu que les participants ont du mal à ne pas confondre la monnaie des "nodos" avec la monnaie traditionnelle. Le compte-rendu explique qu'il est « *nécessaire d'insister sur la non pertinence de la valeur numéraire dans la mesure où la valeur de la monnaie correspond davantage à la valeur du travail en circulation dans le système d'échange* » et que,

1. On trouvera beaucoup de renseignements sur toutes ces monnaies parallèles dans "Unité et diversité du fait monétaire", l'analyse du livre "Les monnaies parallèles" de Jérôme Blanc, dans GR N°1010, p.6.

2. WIR (de l'Allemand Wirtschaftsring-Genossenschaft) est un cercle économique (à but lucratif) d'échanges de marchandises entre entreprises.

3. LETS = Local Exchange Trading System (en Français = système d'échanges locaux de commerce.)

«pour éviter les inconvénients des contrefaçons, il est recommandé que les grands échanges interclubs se fassent en produits plutôt qu'à l'aide de monnaies différentes. Enfin, on s'interroge sur l'intérêt de systèmes mixtes, qui allient paiement alternatif et paiement traditionnel. Au Mexique ce système n'a pas été probant puisqu'il n'a pas permis que se développe la confiance nécessaire à la consolidation du Réseau. Par contre, au Brésil, une coopérative a mis sur pied un système de mixité financière qui s'est avéré moins problématique, probablement à cause du fort contrôle social exercé par le groupe.»

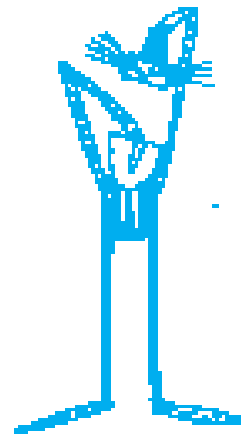
La seconde expérience décrite est celle des 26 LETS d'Écosse, qui regroupent plus de 2.200 personnes (soit relativement beaucoup plus qu'au Royaume-Uni). Ils ont débuté au sein de la population la plus éduquée et on s'efforce de l'implanter auprès des populations les moins favorisées. Leur unité d'échange, dont la valeur est approximativement celle de la Livre, est liée au temps de travail, soit environ 5 unités pour une heure, même si elle varie d'un LETS à l'autre. Les transactions sont notées dans un cahier, de sorte qu'il n'y a pas de billets en circulation, mais on discute de la possibilité d'en venir aux billets. Il y a d'autant moins d'échanges que le LETS est petit, de sorte que l'enjeu est d'augmenter le volume de chaque LETS.

En France, les 300 SEL (système d'échanges locaux) se sont peu à peu éloignés du système des LETS et ils ont délaissé l'analogie monétaire de leurs unités de compte, qui se rapprochent du système temps des banques du temps italiennes (ou du time dollar) et sont équivalentes à des minutes. Le compte-rendu en décrit le principe : «au départ, on recense l'offre et la demande des membres et on établit un catalogue. Les comptes démarrent en général à zéro et les membres doivent limiter leur endettement à l'équivalent de 3.000 minutes, par exemple. Dans d'autres SEL, on offre d'emblée 5 heures au départ (300 unités) aux membres pour leur éviter de démarrer sur un endettement. Malgré l'existence de programmes informatiques adaptés, la comptabilisation des unités d'échange dans les SEL est probablement une des causes de leur mort car cette comptabilité s'avère très lourde et leurs responsables sont contraints à un travail répétitif (ce travail devrait être exclu de la ronde des échanges car ces derniers sont par principe occasionnels, sinon il s'agirait de travail "au noir", et il sera sans doute nécessaire soit de convertir cette tâche en travail salarié soit d'inventer des systèmes moins lourds à gérer)... »

Continuons à citer le compte-rendu : «On peut s'interroger sur la nécessité de la centralisation de la comptabilité des SEL. Le système du JEU (jardins d'échange universel) fonctionne à partir de carnets sur lesquels les membres notent leurs transactions, en binômes autonomes (ces carnets ne sont montrés qu'à la personne avec qui se fait l'échange, il n'y a aucun contrôle). Ce système fonctionne bien dans le sud de la France où des membres de SEL disparus font ainsi des échanges entre eux ou au sein de SEL existants. Un participant de l'atelier a émis l'idée qu'une comptabilité décentralisée (chaque personne est responsable de ses unités et ne les comptabilise que pour elle-même) pose moins de problème s'il existe une communauté dans laquelle ont lieu les échanges et qui exerce un contrôle social et éthique du fait même de la proximité sociale de ses membres. Les unités ne sont qu'une simple mémoire "quantifiante" de l'échange, destinée à faire transiter sa réciprocité dans le temps et dans le group. Il s'agit bien ici d'une des premières fonctions de la monnaie mais le fait de ne pas sécuriser la comptabilité équivaut à s'orienter vers des mouvements d'échanges réciproques, de type dons /contre-dons, qui ont des avantages de simplicité mais d'autres inconvénients. À noter également que dans certains SEL, une grande partie des échanges n'est pas comptabilisée, et le système se dissout alors dans la bande de copains, mais perd aussi sa capacité d'accueillir régulièrement de nouveaux adhérents 'en nombre' à la différence des SEL qui "comptent".

Et voici la conclusion : En fait, il importe de distinguer le contexte des expériences de la France, de l'Écosse et de l'Argentine, c'est-à-dire du Nord et du Sud, puisqu'en Argentine, les "nodos" correspondent véritablement à une stratégie de survie (en sachant en plus qu'il n'existe pas à proprement parler de système de sécurité sociale), alors qu'au Nord, il s'agit plutôt de promouvoir de nouveaux liens sociaux et de recréer une solidarité avec une sorte de commerce alternatif, même si beaucoup de SELiens s'appuient sur ce système pour atteindre un niveau de vie décent (tout en retrouvant une dignité car ils sortent de l'assistanat pour rentrer dans la réciprocité).

La rencontre s'est terminée par deux propositions : faire le tableau des différentes initiatives existant sur la planète et réfléchir sur la question des monnaies alternatives globales, tout en rappelant qu'il existe actuellement plusieurs propositions à ce sujet.



Ayant toujours insisté sur l'importance de ce débat autour de l'échange et de la monnaie, nous constatons avec plaisir qu'il est en train d'accéder à l'actualité, au moins parmi les mouvements qui ont pris conscience qu'un autre monde est possible. Il a été aussi le thème d'une des séances de la Rencontre internationale qui s'est tenue à Paris les 1 et 2 mars autour de la mission confiée à Patrick Viveret intitulée *Reconsidérer la richesse* sur laquelle nous avons attiré l'attention de nos lecteurs (GR N°1014, p.13). Le niveau de réflexion et l'ouverture d'esprit des très nombreux participants y était remarquable et très réconfortant. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Indépendamment de ce qui précède, nous avons publié en mai dernier (GR 1010, p.12) une pétition émanant du **Comité Pauvreté et Politique** pour obtenir du Parlement européen l'insertion d'un cinquième critère de convergence, portant sur le développement humain. Le président de cette association démontre ci-dessous l'absence totale de volonté politique en ce domaine :

La pauvreté, l'exclusion et le reste

par Bertrand de Kermel

Il y a quelque semaines, l'Observatoire de la Pauvreté rendait son rapport. La situation est grave en France. On le savait. Les pauvres et les exclus sont les grands oubliés du projet européen. On essaie tant bien que mal de mettre de la pommade sur les plaies. On n'a pas réellement la volonté politique de s'attaquer vraiment au problème. La campagne électorale ne changera pas grand chose à cette situation, du moins à en lire les programmes des principaux candidats. Des exemples ? En voici !

- En matière de chasse, l'Europe fixe des règles très strictes et contraignantes. Les pays qui ne s'y conforment pas, peuvent se voir infliger de fortes amendes.

- En matière de pauvreté et d'exclusion, l'Europe se limite à coordonner les politiques nationales qui relèvent de la seule bonne volonté des États, sans prévoir aucune sanction en cas de mauvais résultats.

- En matière économique et financière, les critères de convergence du traité de Maastricht (inflation, déficit budgétaire etc..) et le pacte de stabilité sont très stricts. Les pays qui dérapent peuvent se voir infliger de fortes amendes, après des remontrances. L'Allemagne, l'Italie, l'Irlande en ont fait la triste expérience. Ces pays ont reçu des "avertissements" de la commission européenne, pour qu'ils

rennent dans le rang.

- En matière commerciale, l'Europe participe aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Dans cette enceinte, on négocie des accords stricts, précis, mesurables, et assortis de sanctions pour les pays qui ne respectent pas leurs engagements. (L'Europe va payer de fortes indemnités aux États-Unis, pour conserver le droit d'interdire la consommation de viande de bœuf hormonée sur son territoire... on croît rêver)

- En matière environnementale, le protocole de Kyoto prévoit des engagements précis, mesurables, assortis de délais et de sanctions en cas d'échec. Les Américains ne souhaitent pas de contraintes dans ce domaine. Ils ont donc refusé de signer le protocole.

- En matière agricole, le système dit de la modulation des aides (système permettant d'attribuer aux agriculteurs des aides selon des critères différents de ceux en vigueur aujourd'hui) est possible, mais facultatif. Comme ils rencontrent des difficultés à le mettre en œuvre chez eux, les ministres de l'agriculture (en particulier le ministre français) envisagent de le rendre obligatoire au niveau européen. C'est la meilleure façon de le faire vraiment appliquer.

Dernier exemple : la lutte contre la pauvreté sur la planète. Les États membres de l'Union Européenne ont

pris dix engagements lors du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, en 1995. L'Engagement n° 2 était le suivant : «*Nous nous engageons à poursuivre l'objectif d'élimination de la pauvreté dans le monde, grâce à des actions nationales et à une coopération internationale menées avec détermination; il s'agit là, pour l'humanité, d'un impératif éthique, social, politique et économique*». Ces engagements n'étaient pas assortis de bilans annuels, ni de sanctions. Ils n'étaient pas contraignants. Résultat : la pauvreté et les inégalités ont augmenté depuis 1995, y compris en Europe... Constat réalisé en Juillet 2000, et publié dans toute la presse.

Conclusions:

Quand ils veulent vraiment faire avancer un projet, les hommes politiques s'engagent sur des objectifs précis, des instruments de mesure, des délais et des sanctions. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion n'est donc pas une vraie priorité européenne ou mondiale, sauf dans les discours. Si l'on veut s'en convaincre un peu plus, il suffit de relire la charte des droits fondamentaux des citoyens européens. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion n'est évoquée qu'au troisième alinéa de l'article 34, et dans des termes peu risqués...

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE

Mme Lamouroux 8,53 – F. Laumelais 22,80 – G. Lecha 11,6 – C. Logre 24,53 – C. Lucas 36,50 – A. Morlot 1,53 – F. Patino 18,53 – Mme Prouteau 3,53 – R. Cohu 3,6 – Ch. Coulon 76,3 – Mme Curie 3,53 – G. Darnault 78,53 – J. Denis 53,53 – J. Frigout 38,11 – Ch. Descrambes 8,53 – Cl. Barre 8,53 – Mme Bouchard 183,3 – E. Baudier 3,53 – F. Casanova 18,6 – M. Pelletier 8,53 – M. Thiaffey Rencorel 3,53 – G. Guibert 8,57 – M. Devos 8,6 – Mme Laurent 13,7.

Total 646,6 euros

Merci à tous !

Cette souscription nous permet de modérer le prix du journal et aussi d'en faire le service gratuit à ceux que sa lecture intéresse mais qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement. Il leur suffit pour cela de se signaler au journal en indiquant leur adresse (sachant que nous ne communiquons aucune adresse de lecteur à quiconque).

Il y a un an, J-C Pichot exposait, en quatre articles très clairs, les actions néfastes des gaz à effet de serre sur le climat, puis les mesures envisagées pour, au moins, les ralentir. Depuis, un rapport d'experts internationaux a été publié dont l'essentiel est exposé ici par J.Hamon, qui nous demande de préciser qu'ingénieur agronome, il est ancien sous-directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

Stabiliser le climat : mission impossible ?

par Jacques Hamon

Pendant des décennies les prédictions d'épuisement des énergies fossiles les plus demandées, pétrole, puis gaz naturel, tenaient de la farce. Le monde disposait toujours d'environ quarante années de réserves, l'épuisement des gisements en exploitation étant compensé par la découverte de nouveaux gisements exploitables aux prix courants du moment. Ces prévisions négligeaient toutefois les besoins des pays du tiers-monde, 80 % de la population mondiale, ayant de grandes ambitions socio-économiques, et une population croissante.

Ce n'est qu'assez récemment que la situation s'est dégradée, la faiblesse des prix courants ne justifiant ni l'exploitation des gisements connus de pétroles ultra-lourds, ni la récupération du gaz de gisements éloignés des centres de consommation, ni la prospection des zones politiquement ou techniquement difficiles dont l'exploitation n'aurait pas été rentable. La dernière crise énergétique a changé la donne. La capacité installée de production de pétrole et de gaz n'était plus que d'environ 1 % supérieure à la demande, ce dont les compagnies et pays producteurs ont profité. Les prix à la sortie des puits ont triplé. Dans ces nouvelles conditions qui, avec quelques fluctuations, paraissent devoir être durables, sauf crise économique mondiale, les pétroles ultra-lourds sont exploités, le gaz naturel n'est plus brûlé à la sortie des puits, et la prospection et l'exploitation des zones difficiles (gisements sous-marins arctiques ou très profonds, Asie centrale) sont en cours. La pénurie de pétrole et de gaz naturel nous guette toujours, mais à plus longue échéance.

Le climat terrestre a toujours été en perpétuelle évolution, mais raisonnablement stable et favorable à *homo sapiens* au cours des dernières 100.000 années, bien documentées par les carottages glaciaires et de nombreuses autres technologies. Ce climat résulte d'un équilibre entre l'énergie solaire reçue, et celle renvoyée dans l'espace par le rayonnement terrestre. Cet équilibre dépend de la concentration dans notre atmosphère de gaz à effet de serre, vapeur d'eau, gaz carbonique, méthane (gaz naturel) et autres de moindre importance quantitative. Sans l'influence des gaz à effet de serre, la Terre serait une planète glacée, impropre à la vie. Grâce à ces gaz, la température moyenne de notre planète au niveau du sol est de l'ordre de 15°C depuis des millénaires. Cette stabilité est compromise par la production anthropique croissante de gaz carbonique et de méthane, résultant de l'utilisation massive d'énergies fossiles conven-

tionnelles, lignite, charbon, pétrole, gaz naturel, depuis le début de l'ère industrielle. Pour faciliter les comparaisons, ces émissions anthropiques¹ sont quantifiées en termes de tonnes équivalent carbone. La biosphère peut recycler naturellement, annuellement, quelque trois milliards de tonnes équivalent carbone² de gaz à effet de serre, alors que nous en émettons six milliards de tonnes dont les excédents ont une durée de vie de l'ordre du siècle. Réduire les émissions à 50 % de leur présent niveau ne limiterait en rien l'influence des émissions excédentaires antérieures de gaz à effet de serre. Pour compenser 20 années (soit 1981-2000) de production à 200% du niveau tolérable, il faudrait 20 années de production nulle, soit 2001-2020. Le protocole de Kyoto, prônant un retour aux niveaux d'émissions de 1990, relève du cautère sur une jambe de bois.

À partir d'une certaine augmentation de la température terrestre, l'évolution du climat pourrait ne plus dépendre des émissions anthropiques excédentaires de gaz à effet de serre par suite du relargage progressif du gaz carbonique dissous dans la couche supérieure des océans, de la production de méthane par les marécages de la région arctique (cessant d'être gelés la majeure partie de l'année) et, peut-être, par la libération de tout ou partie des hydrates de méthane actuellement immobilisés dans le permafrost³.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant d'énergies fossiles conventionnelles pose un problème politique majeur. Plus de la moitié de ces émissions proviennent des grands pays industrialisés, habités par moins de 17% des terriens : doivent-ils réduire leurs émissions à moins de 5% de leur présent niveau, ou peuvent-ils demander aux pays du tiers monde assurant moins de la moitié de ces émissions et habités par plus de 83% des terriens, de sacrifier leurs perspectives de développement socioéconomique au bénéfice des pays industrialisés ? Depuis Kyoto, en dépit de la modestie des objectifs retenus, toutes les tentatives de concertation internationale sur le partage des restrictions ont échoué sur ce point. Le Conseil de l'Europe, très actif dans ce domaine, en est resté aux propositions du Protocole de Kyoto et n'envisage donc aucune action compatible avec l'ampleur du problème à résoudre. La Communauté européenne a recommandé de faire passer à plus de 20% la proportion des énergies renouvelables dans la production d'électricité, qui en moyenne est déjà presque à ce niveau, alors que l'ob-

1. anthropiques = d'origine humaine.

2. une tonne équivalent carbone (TEC) = quantité dont l'énergie est égale à celle d'une tonne de carbone.

3. permafrost = sol gelé en permanence.





jectif devrait être de faire passer la part des énergies renouvelables à 90%, ou plus, de la consommation totale d'énergie. En France, où cette part est de l'ordre de 8 à 10 %, l'effort à accomplir sera énorme. La sous-estimation communautaire de la gravité de la situation est dramatique.

Différentes options sont envisageables pour réduire la production de gaz à effet de serre d'origine fossile : réduire la demande énergétique, séquestrer le gaz carbonique et faire appel à des puits de carbone.

Une portion notable de l'énergie consommée est gaspillée sans bénéfice pour qui que ce soit. Cela va d'une mauvaise conception des logements, à une politique des transports et de production à flux tendus hyper-gaspilleuse, à des pertes d'énergie électrique en ligne évitables, et à des modes d'occupation des sols, de production et de vie à la limite de l'irresponsabilité. Réduire ces gaspillages demandera des décennies, le renouvellement et la rénovation de l'habitat étant très lents, et le remplacement de la route par le rail, au sens large de ces termes, demandant d'énormes investissements et de grandes dépenses énergétiques. Par ailleurs il ne semble pas exister de consensus sur la manière de rendre notre agriculture réellement durable.

Il est technologiquement possible, avec un coût énergétique non négligeable, de capturer le gaz carbonique à la sortie des centrales thermiques puis de le séquestrer dans les profondeurs de la terre: mines de charbon abandonnées, gisements de gaz et de pétrole en fin d'exploitation, aquifères salés, profondeurs marines, cette approche restant expérimentale, ce qui implique évidemment une grande concentration des centrales thermiques et le transport à longue distance tant du gaz carbonique liquéfié que de l'électricité et, éventuellement, de l'hydrogène produit par cracking. Les océanographes ont fait des

réserves concernant l'innocuité biologique de l'injection de gaz carbonique dans les profondeurs marines.

Les arbres, lors de leur croissance, absorbent le carbone atmosphérique, et le restituent à l'atmosphère lorsqu'ils meurent, la balance atmosphérique étant nulle. Ce fait a échappé aux négociateurs des conférences sur la stabilisation du climat qui ont proposé de traiter les forêts, et même les sols non cultivés, comme des puits de carbone durables alors que les forêts tropicales disparaissent à vue d'œil, que les forêts tempérées vont être dévolues à la production prioritaire de bois de chauffe, et toutes les terres arables disponibles utilisées pour la production de biocarburants, libérant en passant la majeure partie de leur carbone.

L'Office parlementaire français d'évaluation des choix scientifiques et technologiques vient de publier un rapport sur l'état actuel et les perspectives techniques des énergies renouvelables. Bien que rédigé dans le contexte du Protocole de Kyoto, cette étude constitue une excellente base pour déterminer ce qui paraît possible, et ce qui ne l'est pas. Ce rapport paraît sous-estimer le potentiel de la géothermie et surestimer celui des biocarburants liquides. Le potentiel de l'énergie marine n'a pas été évoqué. Les auteurs n'accordent pas un grand potentiel à l'éolien ni au photovoltaïque du fait de leur caractère fluctuant, difficilement prévisible dans le cas de l'éolien ; ces points faibles, bien connus ne peuvent être compensés que par des procédés de stockages d'énergie d'un faible rendement ou bien un adossement à des centrales thermiques conventionnelles; on peut toutefois envisager, dans le contexte d'une généralisation de l'appel au bois de chauffe, de mettre en place une capacité éolienne et photovoltaïque modérément excédentaire, d'utiliser cette électricité excédentaire lors des périodes climatologiquement favorables pour plaquetter les grumes puis sécher les plaquettes et, lorsque soleil et vent font défaut, mettre en route des centrales à bois automatisées.

Le climat se modifiant, les prévisions concernant les potentiels énergétiques éolien, hydraulique et des dérivés de la biomasse sont fort aléatoires

La problématique climatique est maintenant bien documentée au niveau international, ce qui rend puériles, sinon criminelles, les tentatives faites pour en minimiser l'importance ou rechercher des échappatoires à l'action. Une stabilisation du climat terrestre paraît fort improbable au cours du 21ème siècle et le pire, sans être certain, paraît très probables.



RÉFÉRENCES :

L'effet de serre. Allons-nous changer le climat ? par H. Le Treut et J-M Jancovici, éd Flammarion, col. Dominos (125 pages).

L'état actuel et les perspectives techniques des énergies renouvelable par C. Birraux et J-Y Le Déaut, Assemblée nationale, rapport 3415 Sénat, rapport 94 (348 pages).

Pour une France fédérale

par Gérard Henri Brissé

Nul ne contestera le spectacle dévoyé et déprimant offert par les derniers scrutins électoraux. Jamais le divorce ne s'est révélé aussi flagrant entre les aspirations profondes des citoyens, notamment les plus démunis, et les jeux subtils et affligeants des appareils politiques plus ou moins otages d'une structure ploutocratique.

Le désarroi des électeurs s'exprime à l'aune de la marée montante des votes protestataires, abstentionnistes, blancs ou nuls, qui marquent clairement et régulièrement leur réprobation à l'égard de ceux qui aspirent à les représenter.

Ce sont du reste moins les compétences spécifiques de chacun d'entre eux qui sont en cause, mais le décalage croissant entre "l'optimisme tragique" qu'ils expriment et les préoccupations au quotidien de leurs administrés.

L'attention du grand public est surtout attirée par ces joutes politiciennes dont se régalaient les médias, sans commune mesure pourtant avec l'ampleur de la crise ainsi ouverte par un tel désaveu.

Il y a plusieurs causes à ce phénomène, dont l'une, et non des moindres, est l'absence de vision sur le long terme des perspectives d'évolution de notre société. Le sentiment dominant est une sorte d'impuissance du politique à maîtriser le cours des événements.

Par delà les modalités de réforme du scrutin, ou le remodelage de la règle de cumul des mandats, personne, ou presque, ne s'est interrogé sur le bien-fondé d'un découpage territorial peu conforme aux critères d'une décentralisation efficace et d'une représentation adaptée des forces vives de la nation.

C'est pourtant ce problème de fond qu'il faudra tôt ou tard aborder sérieusement, et qui est fort étrangement passé sous silence dans l'actuelle campagne électorale.

Voilà des années que l'on claironne la nécessité d'aménager le territoire, de décentraliser, de déconcentrer. Les méfaits de l'hypercentralisation, abusive, excessive, et somme toute très technocratique, de notre pays, ne sont plus à démontrer. Elle a généré un incroyable gâchis financier, des entreprises mal-productives, des discriminations sociales, fiscales et spatiales croissantes, et d'incroyables réalisations de prestige, peu compatibles avec la préservation de l'environnement et le bien-être des citoyens. Elle a absorbé et stérilisé des montagnes de richesses et d'énergies qui eussent été mieux employées ailleurs. À partir de ce constat, on a trop souvent confondu régionalisation et décentralisation avec une démarche typiquement française qui a consisté à surajouter des institutions aux structures pré-existantes.

Avec un retard de plus d'un demi-siècle, "la région" aux vingt-deux découpages arbitraires et artificiels,

fut conçue en contrepoint des étages pré-existants de l'administration locale. Les chevauchements ainsi engendrés ont secrété la généralisation de l'irresponsabilité bureaucratique et l'émergence de nouvelles féodalités politico-financières.

L'échec du référendum de 1969 a porté un coup fatal à la dynamique régionaliste. Celle-ci ne fut dès lors conçue que comme superposition des départements. Déjà, en 1947, entre le projet Closion qui prévoyait la suppression des départements, et le plan Debré, qui préconisait leur maintien, c'est le second qui fut retenu. La réforme élaborée et votée le 2 mars 1982 par M. Gaston Defferre surajouta, par la suite, aux conseils généraux, les conseils régionaux. Les pouvoirs des préfets et sous-préfets furent amendés. L'appellation initiale de commissaires et commissaires adjoints de la République qui leur fut un temps attribuée n'était pas nouvelle : elle date de la Libération. Quant aux





préfets de région, ils furent institués sous le régime de Vichy...

La dimension économique se calqua sur les structures administratives: la Direction de l'aménagement du territoire date du 8 août 1950, les Comités d'expansion économique, du 11 décembre 1954. La création des vingt-deux régions dites "de programme" remonte au 28 novembre 1956. Un décret du 31 décembre 1956 établit le principe du Plan régional de développement économique et social et d'aménagement du territoire.

Les Syndicats inter-communaux datent de 1959, les Communautés urbaines, de 1966. S'y sont ajoutés "les pays" - lois Pasqua du 4 décembre 1995 - les Communautés d'agglomération, urbaines et de communes - lois Voynet du 16 juin 1999 et Chevènement, du 24 juin 1999.

A présent, sept niveaux administratifs au moins se superposent, de la commune au pays, du canton au département (à l'exception du district), de l'arrondissement - conseils généraux - à la région, de l'État à l'Union Européenne.

Cette stratification confine à la démesure des 39.551 communes (y compris les départements d'outre-mer) des 3.828 cantons, des 329 arrondissements, des 96 départements métropolitains, des 22 régions, a fortiori si l'on considère que, dans la réalité, les limites des différentes circonscriptions administratives ne coïncident que tout-à-fait exceptionnellement. Réaliser une analyse du tissu économique-social à l'échelle d'un bassin d'emploi relève de la prouesse intellectuelle et du casse-tête chinois. Un même bassin peut chevaucher deux régions, trois départements, plusieurs arrondissements. Les Chambres consulaires - de Commerce et d'industrie, des Métiers, de l'Agriculture - n'ont pas les mêmes compétences territoriales, qui sont en outre spécifiques à l'Administration des Eaux et Forêts, aux Académies, aux Comités d'études et d'expansion économique, aux circonscriptions militaires, judiciaires, fiscales, et autres SIVOM, bassins d'emploi, de vie quotidienne, de peuplement...

Il faut bien le constater: la France s'asphyxie sous le poids de son jacobinisme forcené, enflé d'une sur-représentation locale, départementale, régionale. A titre de comparaison, les États-Unis disposent, pour 265 millions d'habitants, de 435 représentants et 100 sénateurs. La France recèle 577 députés et 320 sénateurs pour un peu plus de 60 millions d'âmes. Le contribuable prend en charge quelque 46.314 élus, dont 39.551 maires - exceptés les maires adjoints 3.984 conseillers généraux, 1.880 conseillers régionaux, 577 députés, 320 sénateurs, sans compter quelque 5.000 politiciens rémunérés, au moins partiellement, sur les deniers publics, à travers le financement des partis politiques. Face aux pays anglo-saxons, dotés de structures fédérales ou confédérales beaucoup plus souples et pragmatiques, la France du centralisme excessif et des boursouflures territoriales générant d'incompressibles rigidités bureaucratiques, ne fait pas, ou plus, le poids. Le débat entre Jacobins et Girondins est loin d'être tari. Pour l'heure, ce sont les premiers qui continuent à l'emporter, puisque les grands dossiers des Conseils régionaux qui s'avèrent ingérables sont, dans la réalité, pris en charge... par les préfets de région. La situation malsaine ainsi engendrée ne pourra perdurer bien longtemps. Tôt ou tard, s'imposera une révision globale des structures territoriales. Esquisser les grandes lignes de cette nécessaire réforme, c'est déjà œuvrer à élaborer une politique d'assainissement public. Incontestablement, s'impose dans l'urgence l'indispensable réévaluation de la carte institutionnelle. Entre une multitude de communes regroupées en pays, par le biais de l'intercommunalité, des régions réduites à une douzaine au maximum, et les dimensions nationale et européenne, les échelons intermédiaires doivent être ramenés à de simples entités administratives.

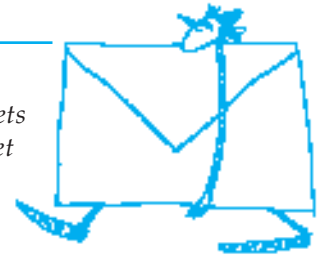
La représentation aux Conseils régionaux ne saurait être l'apanage des seuls partis politiques. Aux côtés des élus du suffrage indirect, seraient conviés à siéger des

représentants des communes, inamovibles cellules de base, et des forces vives que sont les organisations syndicales et professionnelles, les associations familiales, culturelles, écologistes, de défense des consommateurs, ainsi que des personnalités reconnues pour leurs compétences particulières. Et il apparaît souhaitable que des délégués régionaux trouvent leur place au sein d'un Sénat rénové.

Une réforme constitutionnelle, qui introduirait en sus l'usage du référendum d'initiative populaire, devrait être soumise au suffrage du peuple. La VIème République fédérale ainsi mise sur les rails consacrerait utilement le terme de l'embrouillamini actuel, où le citoyen se sentant peu ou prou exclu des grands enjeux politico-financiers, finit par ne plus savoir qui fait quoi. En créant de nouveaux espaces de sociabilité, de recomposition de dynamiques locales et régionales, de structures de proximité beaucoup plus proches de la population, la France du IIIème millénaire éluderait les phénomènes cumulés de centralisation outrancière et de dislocation territoriale.

Avec la préoccupation première, par un contrôle a priori de la légalité des décisions des élus locaux et régionaux, d'éviter de graves dérapages des dépenses et assiettes fiscales, la pression des spéculateurs fonciers et immobiliers, la débauche d'investissements somptuaires dénués d'intérêt économique, la montée de la corruption et la multiplication des détournements au profit des collectivités publiques.

La France a su promouvoir à l'extérieur de ses frontières une politique de délocalisation. Il lui reste à se délocaliser elle-même. Le vertige actuel de la planétarisation et de l'uniformité ambiante, incite le citoyen à rechercher ses racines, à puiser aux sources de sa spécificité culturelle. La régionalisation à caractère fédéral lui offre l'instrument d'une citoyenneté de ressourcement, qui n'exclut d'aucune manière les synthèses fécondes et créatrices dans le cadre général d'une authentique diversité.



L'article de M-L Duboin paru en Octobre dans la GR m'avait choqué car je suis d'instinct du côté des victimes. Cela n'enlève rien aux arguments critiques de la politique américaine, pour moi, ils étaient simplement prématurés. Il aurait fallu attendre le "temps du deuil". La polémique suscitée par cet article auprès de certains lecteurs illustre mon point de vue.
E.R., Chatou.

RÉPONSE.

Il est vrai que dès le lendemain du 11 septembre j'ai osé prendre du recul pour tenter de comprendre les causes des attentats. Y avait-il un temps du deuil à respecter?... Je ne suis pas convaincue, en la matière, d'autant que je constate que l'opinion, et pas seulement en France, découvre maintenant, mais un peu tard, que le temps de la stupeur a permis à Dabeliou Bush de s'arroger des droits intolérables et qui mettent le reste du monde à sa merci. Je persiste donc dans l'idée qu'il est toujours bon de prendre du recul, d'essayer de regarder plus loin que l'imédiat, pour expliquer le présent et essayer de voir venir la suite.

M-L D.

* * *

À propos des travaux de Henri Laborit, je pense que l'égalité économique apporterait une qualité de vie sans équivalent avec l'actuelle. Elle serait le meilleur moyen d'arrêter la folle course à la consommation et, couplée avec l'E.D, le moyen d'interrompre la fuite en avant et de préserver la planète.

Mais son avènement exige une mentalité nouvelle et l'éradication de la délinquance morale alimentée par l'hypocrisie dans laquelle baigne la société actuelle : tant que les bonnes volontés auront le sentiment d'être les "poires", on n'en sortira pas ! Il faudrait établir une hiérarchie, s'il en faut une, fondée sur le besoin que l'on a de telle ou telle profession. Une hiérarchie établie démocratiquement, accompagnée de l'information indispensable aux citoyens, n'a rien à voir avec une hiérarchie fixée

n'importe comment, au petit bonheur du libéralisme rebouilli. Dès lors que tout le monde en a les moyens, on peut tenir compte de la volonté d'apprendre, parce que c'est un devoir pour l'espèce humaine, de par sa nature propre, de se sentir responsable de l'avenir planétaire. Nous sommes en effet la seule espèce vivante capable d'améliorer ou de détruire, à volonté, son milieu de vie !!

Le travail ne doit plus être considéré comme une fin, mais comme le moyen d'assurer les besoins, il faut donc à la fois le désacraliser et le réhabiliter, ce que l'abondance rend possible.

Dans une période de transition, on pourrait utiliser les dépenses publiques, ces béquilles collectives que le capitalisme a mis en place lui-même pour assurer sa survie, mais à condition de les orienter vers les personnes et les services qui en ont le plus besoin et non pas comme ces dizaines de milliards de subventions qui ont été dépensés en pure perte ces dernières années ! Malgré les criailleries de nos libéra-bla-blateurs, ce sont toutes ces sommes issues des budgets publics qui permettent à la machine économique de tourner encore, même si elle grince à qui mieux-mieux... Utiliser correctement les fonds publics ce serait, après le financement des services généraux, donner la priorité absolue à l'abolition de la misère. Il ne peut pas y avoir de relance durable avec des millions de pauvres et de "précaires". On est en train de s'en apercevoir. Que pensent les jeunes à qui l'on prêche les vertus du travail, lorsqu'ils apprennent qu'une personne ayant travaillé toute sa vie se retrouve avec une pension mensuelle de moins de 5.000 F ? Ils rigolent, et le civisme en prend un coup !

Cette autre façon d'utiliser les deniers publics serait en même temps l'occasion de mettre le patronat au pied du mur : ou bien les entreprises peuvent survivre sans aide, ou elles ne le peuvent pas. Dans ce dernier cas, la collectivité doit prendre le relais. Mais cela impose la transparence...

Le relais a déjà commencé pour les 35 heures. Cette mesure a peut-être été maladroitement présentée, elle n'a pas produit

tous les effets escomptés, et il y a eu des effets pervers.

Mais à qui la faute, sinon aux "décideurs" qui sont incapables d'aborder les réformes nécessaires quand ils n'y sont pas obligés par des lois contraignantes ? D'ailleurs ce n'est plus 35 heures qu'il faudrait envisager, mais peut-être déjà 30, ou moins... Tout ce remue-ménage aboutit à la conclusion que l'économie de profit se maintient grâce à l'aide publique, autrement dit en tournant le dos à ses propres principes... Car il s'agit en l'occurrence de redistribution et c'est une excellente raison pour les citoyens d'exiger qu'elle soit faite dans l'intérêt général.

Il ne suffit pas de dénoncer le capitalisme. Encore faut-il bien savoir comment il fonctionne, pourquoi il se maintient contre vents et marées et quels sont les moyens d'en sortir.

J'allais oublier la "Bulle". Il ne faut pas ignorer l'importance de la monnaie. Mais je pense que son effet est relativement moindre que celui des dépenses publiques, car cette masse d'argent tourne surtout en circuit fermé. En distraire une partie ne mettrait certainement pas nos pauvres spéculateurs sur la paille ! Mais plus la "Bulle" enfle, plus elle dégonfle l'épouvantail de l'inflation, qui est régulièrement agité lorsqu'il est question d'augmenter les dépenses sociales.

Les mesures envisagées plus haut supposent évidemment une révision déchirante de l'actuelle philosophie monétaire. Va-t-on pouvoir enfin mettre les possédants en face de leurs responsabilités ?

J. M., Annecy.

NDLR.

Deux mots à propos de la bulle :

1. Elle est faite de la même monnaie que celle de l'économie réelle.
2. Les fonds de pension permettent d'y faire passer les économies du public, au profit d'entreprises et en échange d'un risque.

Rappelons à nos fidèles abonnés que la date d'échéance de leur abonnement est clairement portée sur la bande d'envoi de leur journal, sous leur adresse, en dernière ligne, à droite. Pour ne pas les bousculer... et pour nous éviter l'envoi d'une lettre de rappel, nous continuons à leur faire le service plusieurs fois après cette échéance. Nous les remercions d'en tenir compte, soit pour nous régler à temps, soit pour nous prévenir s'ils ne souhaitent plus recevoir le journal.



L'économie distributive, proposée par J. Duboin, est la conséquence logique des progrès de la science : il s'agit de mettre fin au paradoxe de l'homme inventant une machine pour travailler à sa place... mais qui ne travaille pas pour lui !

EN RÉSUMÉ :

Tout ce qui est utile, matériellement et écologiquement possible, l'est financièrement. Tous les citoyens reçoivent un pouvoir d'achat dont la masse totale correspond aux biens et services mis en vente. Ce "revenu social" est versé en "monnaie de consommation" et permet au consommateur de choisir ses achats. Cette réforme fiscale rend tout impôt inutile.

La production n'est pas dirigée, mais les efforts sont orchestrés en vue d'obtenir le plus grand rendement possible avec le minimum de peine. Le travail humain nécessaire pour assurer tant les services publics que la pérennité de la production (y compris l'entretien de l'équipement, son extension et ses perfectionnements) revêt la forme d'un "service social" accompli par roulement.

Ce système économique ne fait disparaître aucun de nos droits politiques, mais il les complète de droits économiques sans lesquels ils n'ont pas de sens, car **pour vivre libre, il faut avoir de quoi vivre !**

SUGGESTIONS DE LECTURES

• KOU, L'AHURI

ou **LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE.**

Un livre plein d'humour, écrit par Jacques Duboin en 1934, mais d'une telle actualité qu'il a été mis en scène au théâtre belge en 1996.

(prix 9,90 € franco).

• LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000.

Écrit par Marie-Louise Duboin sous la forme d'un roman pour expliquer à l'aide d'exemples les mécanismes de l'économie proposée et pour montrer ce qu'elle apporte à la société.

(16,70 € franco).

• UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN.

Texte d'une conférence, rédigé par André Prime.

(3,80 € franco).

• ET SI ON CHANGEAIT ?

Résumé en bande dessinée par J. Vignes-Elie.

(3,80 € franco).

- quelques anciens numéros contiennent des dossiers toujours actuels, ce sont par exemple N°972 LA FIN DE QUEL TRAVAIL ? N°984 MAIS OÙ VA LE SERVICE PUBLIC ? N°989 RETRAITES : L'INTOX POUR LES FONDS DE PENSION, N°992 L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).

on peut les commander au journal, BP 108, 78115 Le Vésinet cédex.

TARIF DES ABONNEMENTS POUR UN AN (11 numéros) :

France (régime intérieur pour la Poste)	21,47 €.
ou abonnement de soutien (deux exemplaires) ...	38,20 €.
DOM	23,45 €.
TOM	26,20 €.
<u>Extérieur</u> , suivant les zones de la Poste :	
Zone 1 (Belgique, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Luxbg)	25,27 €.
Zone 2 (Espagne, Grande-Bretagne, Suisse)	24,92 €.
Zone 3 (Canada, États-Unis)	27,12 €.
Zone 5 (Amérique du Sud)	28,97 €.

RÈGLEMENTS

à l'ordre de **La Grande Relève**
par CCP :

N° 13 402 39 M Paris

ou par mandat international :

IBAN = **FR 46 30041 00001 13 402 39 M 020 88**

ou par mandat ou chèque bancaire adressé :

BP 108

78115 LE VÉSINET Cédex.

La Grande Relève

**MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE
VERS LA DÉMOCRATIE EN ÉCONOMIE**

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Directrice de la publication : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Graphisme : Anne-Laure WITSCHGER, LASSERPE.

Impression : ARTIS Diffusion : NMPP

Commission paritaire N°57434 - ISSN : 0398-2076

Adresse postale BP 108 78115 Le Vésinet Cédex

Téléphone *seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures* 01 30 71 58 04

Fax : 01 30 71 93 89

Adresse électronique : grande.releve@wanadoo.fr

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/grande.releve/>

